



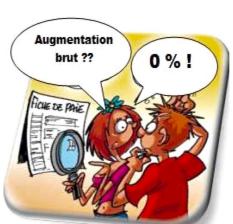
Salaires bloqués - personnel méprisé - Ca suffit!:

Rebelote, lors de la dernière réunion de négociation sur les salaires , l'employeur nous annonçait une nouvelle année blanche : 0% d'augmentation!!! Circulez, y'a rien à voir, revenez l'année prochaine pour la suite de l'épisode intitulé "Pas d'augmentation affaire à suivre..."

Devant un tel mépris et la dégradation inquiétante de notre pouvoir d'achat, les salariés se sont mobilisés pour faire entendre leur ras l'bol pour demander des rémunérations décentes à la hauteur de leur travail et la récupération de la perte du pouvoir d'achat subie depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, le gouvernement empêtré dans la tourmente d'une réforme néfaste du code du travail, pense faire baisser la contestation en proposant aux fonctionnaires une revalorisation de leur point d'indice bloqué depuis 6 ans.

Qu'importe les raisons, la CGT n'est pas dupe, mais toujours disposée à discuter augmentation des salaires. Aussi, au même titre que dans la fonction publique, nous demandons une ré-ouverture des négociations où nous porterons nos revendications :



- 7% d'augmentation de la valeur du point
- 300 euros pour tous les agents au titre du rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des années antérieures
- la transformation de la prime d'intéressement en 1/2 mois de salaire avec un minimum de 1000 euros.

Formation Professionnelle : l'opacité comme ligne de conduite!

Certes les UGECAM, avec leur spécificité unique au sein de la Sécurité Sociale (établissements sanitaires et médicosociaux), sont pénalisées dans la politique institutionnelle de la formation professionnelle, où les priorités sont plus largement destinées aux formations administratives. Mais la CGT, contrairement à d'autres syndicats ne se contente pas uniquement de le dénoncer, mais agit. La formation professionnelle étant gérée paritairement, nous avons saisi notre fédération afin que les besoins des UGECAM pèsent plus dans les choix et les arbitrages.



Cependant nous pouvons nous interroger sur la politique locale en matière de formation professionnelle. Celle-ci relève de plus en plus d'un flou artistique inquiétant.

Lors de la présentation du plan de formation sur le Val Rosay, l'ensemble des élus CGT du "CE Rhône" ont refusé de l'approuver. Pour la première fois nous ne disposions plus de l'ensemble des demandes, mais uniquement de celles acceptées, ne pouvant ainsi apprécier le nombre et les raisons des refus. Par ailleurs nous avons été surpris de voir apparaître certaines formations individuelles budgétées par l'établissement. A cela s'ajoute le refus de participer à des conférences thématiques, comme cela se pratiquait jusqu'alors, bien que le coût en soit très modeste. Une pétition, massivement signée, a permis aux salariés de faire part de leur mécontentement et de demander d'améliorer et de faciliter l'accès à la formation professionnelle.

Aussi nous invitons chaque CE à se saisir de ce sujet en demandant une transparence totale sur :

- les axes prioritaires
- l'intégration dans le plan de formation de la participation aux conférences thématiques ou autres manifestations....
- le nombre total de demande ainsi que le nombre de refus et les motivations
- le nombre et la répartition par niveaux des formations acceptées (ainsi que celles qualifiantes)
- les formations délivrées au titre du DPC (développement Professionnel Continu)

Nos établissements subissent des mutations constantes qui nécessitent d'être réactifs et de nous adapter. La formation professionnelle doit être accessible à tous pour que chacun puisse trouver sa place et évoluer dans son parcours professionnel. Nos directions doivent également répondre aux obligations du DPC.

L'enjeu est important - Une transparence totale s'impose

Réforme du code du travail : Non merci!

Face à plus d'un million de signataires de la pétition et aux centaines de milliers de manifestants dans les rues le 9 mars, le gouvernement a opéré un recul de lilliputien en distribuant quelques miettes qui ne changent en rien les fondements néfastes et dangereux de ce texte : faciliter les licenciements, augmentation du temps de travail, inversion de la hiérarchie des

normes, casse de la démocratie sociale, remise en cause de la médecine du travail.... Bref plus de précarité et d'insécurité pour les salariés, les jeunes et les privés d'emploi.

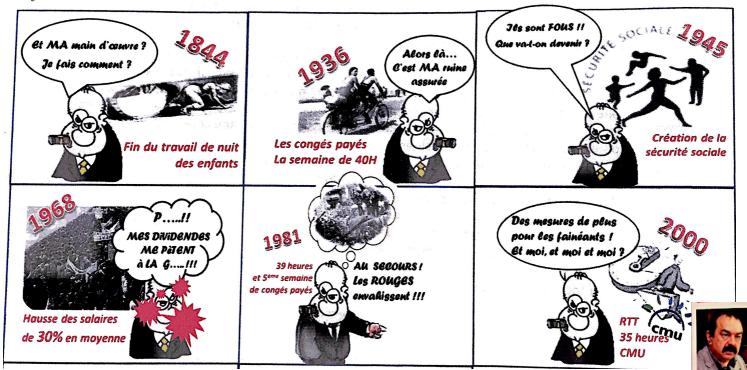
Certains syndicats dits "réformistes" enfin plutôt "régressistes" semblent se satisfaire de ces quelques miettes, mais pas la CGT. Nous sommes un syndicat de transformation sociale et non un syndicat d'accompagnement de l'austérité!!

Face aux politiques d'austérité qui favorisent le capital au détriment des salariés, face à ces politiques mises en place depuis des années et qui ne cessent de faire la preuve de leur échec (augmentation du chômage, baisse des salaires, précarité...), il est temps de faire d'autres choix, d'écouter d'autres voix que celles du capital et du MEDEF, notamment celles qui prônent le partage du temps de travail et des richesses.

La CGT, syndicat progressiste, a choisi la voie de la modernité en privilégiant résolument le progrès social.

Et que l'on cesse de nous dire ou de nous faire croire que dans le contexte actuel le progrès social serait impossible. Lorsque l'on a déjà distribué 41 millards pour rien aux patrons, il s'agit bien de choix qui ont été fait au détriment des salariés, des jeunes, des retraités et des privés d'emploi. Il faut que cela cesse...

Retraçons en BD l'histoire de toutes les grandes conquêtes sociales, quelque soit la période, le patronat et le capital tiennent toujours le même discours :



Alors les 32 heures, toujours impossible?

La réduction du temps de travail est une

question incontournable

à faire baisser le chômage.

Philippe Martinez, secrétaire général

de la CGT

Pour une autre répartition des richesses, pour plus d'égalité et de solidarité, la CGT fait des propositions :

- ★ Augmenter les salaires : une nécessité pour les salariés et pour l'économie
- ★ 32h pour travailler toutes et tous, travailler mieux et travailler moins!
- ★ Des droits attachés au salarié qui le protège des aléas tout au long de sa vie : sécurité sociale professionnelle
- ★ Un code du travail protecteur du 21ème siècle

Soyons ambitieux pour notre avenir. Ce n'est qu'avec nous et notre mobilisation quotidienne que d'autres progrès sociaux verront le jour

EN BREF

Le Plovier: La direction annonçait une concertation sur l'aménagement des plannings IDE... Que dalle, de la poudre aux yeux... Elle n'a qu'une volonté : **imposer**, contre l'avis des salariés, sans même étudier leurs propositions. Ces méthodes de management et de dialogue sont inacceptables et contreproductives, elles laissent présager de fortes tensions. La CGT accompagnera toutes les contestations.

- *La paie en retard!!! Notre syndicat est intervenu à plusieurs reprises pour dénoncer le versement de nos salaires de plus en plus tardif. Les réponses sont floues et variables : problème GRH, outil de vérification... Bref, nous souhaitons, comme cela s'opérait précédemment, un versement au 25 du mois (ou au plus près de cette date) à échéance fixe afin de ne pas pénaliser les salariés.
- *Congrès de notre syndicat : tous les adhérents CGT de notre UGECAM sont invités à y participer. Cette année, il se tiendra le jeudi 19 mai à la bourse du travail de Lyon. C'est une journée de travail et de débats sur la vie de notre syndicat, ses actions et ses revendications. C'est aussi un moment convivial d'échange entre les adhérents de tous les établissements.

Pour nous contacter: cgtugecamra@yahoo.fr

Imprimerie ESAT Robert Lafon - avril 2016